

RESTAURATION DU PATRIMOINE

LES MONUMENTS FONT LE PRINTEMPS



CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

EGLISE LA TRINITÉ ET SAINT-HUBERT DES MARÊTS
CANTON DE VILLIERS-SAINT-GEORGES

LE CONSEIL GÉNÉRAL S'ENGAGE POUR LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

LIONEL WALKER

Vice-Président chargé
du tourisme, des musées
et du patrimoine



VINCENT EBLÉ

Président
du Conseil général
de Seine-et-Marne



La conservation et la restauration d'un monument, sous toutes ses formes, constituent une véritable aventure humaine mobilisant de nombreux acteurs : élus, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, associations, citoyens...

Le soutien du Conseil général, à la conservation des monuments, se fait, essentiellement, à travers son engagement dans de nombreuses politiques contractuelles, mais aussi sous la forme d'une assistance technique ou d'une aide au montage de dossiers de subvention par exemple.

Pour cette quatrième édition des « Monuments font le Printemps », la programmation est représentative des aides apportées, par le Conseil général, à des petites communes, qui expriment leur volonté de conserver leur patrimoine. Trois églises rurales sont ouvertes à cette occasion : Saint-Thibault de Chevru, Notre-Dame de l'Assomption de Soignolles-en-Brie et Saint-Hubert des Marêts. Ces aides ne sont pas exclusivement réservées aux villages ni au patrimoine religieux. Ainsi, la halle au blé de la ville de Bray-sur-Seine a, elle aussi, bénéficié de subventions pour sa restauration.

Une visite guidée par le spécialiste qui a conduit le chantier de restauration vous attend pour vous faire partager cette richesse et cette diversité. Bonne visite à tous !



VUE DE L'ÉGLISE DES MARÊTS DEPUIS LE NORD

SAINT-HUBERT DES MARÊTS UN ÉDIFICE SEIGNEURIAL, PRIEURAL ET PAROISSIAL

Une chapelle existe dans le village depuis le Moyen Âge. Devenue prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Jacques de Provins, l'édifice est un peu documenté grâce aux archives de l'abbaye - dont les plus importantes sont à la bibliothèque de Provins. Il subsiste néanmoins de nombreuses zones d'ombres sur l'histoire de cette église, reconstruite au 16^e siècle. L'église de la Sainte-Trinité et de Saint-Hubert des Marêts doit son originalité au fait que c'est un édifice double.

LA CHAPELLE MÉDIÉVALE

Une première chapelle seigneuriale fut fondée aux Marêts avant juillet 1239, par Pétronille, dame des Marêts, et son époux, Jean Desmoulins, dans la paroisse de Champcenest. Elle pouvait être déjà dédiée à Notre-Dame ainsi que son vocable le mentionne en 1499. La **collation** de la chapelle fut donnée aux **chanoines réguliers** de Provins en 1243. Leur abbaye, Saint-Jacques (détruite), bénéficiaire des dîmes, les céda à la chapelle puis y créa un **prieuré** dont le premier **prieur** connu fut le frère Jean, mort en 1400. Au 16^e siècle, Jean Dauvet, seigneur des Marêts, fit prolonger l'enceinte de son château. Ces travaux furent à l'origine de la destruction de la chapelle médiévale.

LE MANUSCRIT ESSENTIEL

Composé d'une compilation d'extraits du cartulaire de l'abbaye, le manuscrit rédigé par le père Beudet, intitulé *Mémoire pour servir l'histoire de l'abbaye Saint-Jacques de Provins* (18^e siècle), donne des éléments de datation pour l'érection de cette chapelle : « Ce seig[neu]r ayant fait agrandir les fosses du château, avoit tellement ruiné l'ancienne chapelle qu'elle étoit tombée ; il en avoit fait édifier une autre un peu plus loing, et prétendoit que le Prieur n'y avoit point de droit, sous ce prétexte, les paroissiens s'étoient saisis des offrandes faites le jour de la St-Hubert, le Prieur leur intenta une action de trouble, le seig[neu]r prit fait et cause pour eux [...] étant venu à mourir, le procès fut repris avec sa veuve et appointé le 8 janvier 1560 ». Cet extrait permet de dater le début d'une première campagne de construction, celle de la rotonde, entre les années 1540 – lorsque Jean Dauvet devint seigneur des Marêts – et avant 1559 – date de son décès.



VUE SOUS CET ANGLE, LE CHŒUR EST MASQUÉ PAR LA ROTONDE ET LA MAIRIE. LA CHAPELLE DE 1560 DEVAIT AVOIR, À PEU PRÈS, CET ASPECT



DU CHÂTEAU DE JEAN DES MARAIS SUBSISTENT CES DEUX TOURS, DES VESTIGES DE COURTINE ET LE PONT FRANCHISSANT LES DOUVES

Jean Dauvet avoit
tellement ruiné
l'ancienne chapelle
qu'elle étoit tombée

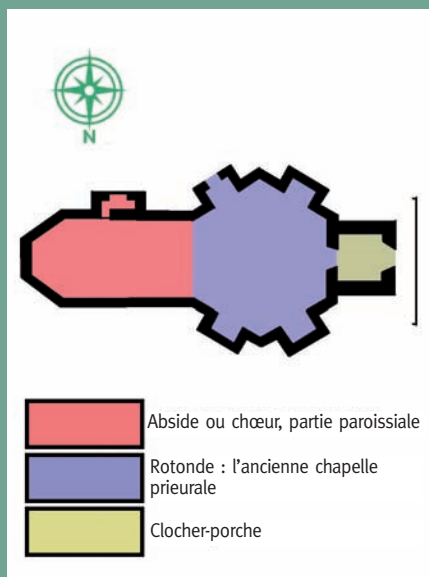
L'ÉRECTION DE LA CURE DES MARÊTS

En 1579, son fils, Pierre II Dauvet (†1595), les habitants des hameaux des Marêts, de Maréchères et de Corberon demandèrent la création d'une paroisse, ayant pour siège la chapelle des Marêts. Le 9 novembre 1580, l'érection de la cure fut reconnue devant notaire, mais il fallut encore des années de procédures pour officialiser définitivement la paroisse.

UNE ÉGLISE BIPARTITE

Le manuscrit précédemment cité, mentionne en 1588 « *une nef plus grande que la chapelle* », construite par le seigneur des Marêts, et « *l'ancienne chapelle du*

prieuré ». Le texte induit l'existence de deux édifices accolés, la chapelle prieurale - la rotonde - étant la partie la plus ancienne. L'érection de la paroisse des Marêts rendait nécessaire la construction d'une « *nef* » pour l'accueil des fidèles ; comme le souligne la sentence notariale de 1580 qui « *porte qu'on érigeoit une église succursale dans la chapelle de Saint-Hubert* ». Elle fut érigée dans le prolongement de la chapelle prieurale et dans l'axe du clocher-porche. La « *nef* » paroissiale aurait donc été rapidement érigée entre 1580 et 1588.



LES TROIS PARTIES COMPOSANT LA CHAPELLE



SANS LA ROTONDE, LES VOLUMES DE L'ÉGLISE RESTENT COHÉRENTS AVEC CEUX D'UNE PETITE ÉGLISE PAROISSIALE

LA DÉDICACE DE 1607

Apposée au dessus du portail, elle permet de dater avec certitude la fin des travaux qui se rapporte sans doute à celle du clocher-porche :

« Dédiee à la sainte et indivisible Trinité. Sainte Trinité, Dieu unique, ayez pitié de nous. Marthe de Saint-Simon Saudricourt, veuve de Pierre [II] Dauvet des Marêts fit achever à ses dépends [cette église]. 1607 »

L'église des Marêts était donc une église partagée entre le prieuré et la paroisse. Cette situation était courante sous l'Ancien Régime, le chœur étant réservé au clergé et la nef aux fidèles. L'originalité de l'édifice tient au fait que la partie cléricale (la rotonde) est placée avant la nef — aujourd'hui devenue chœur.



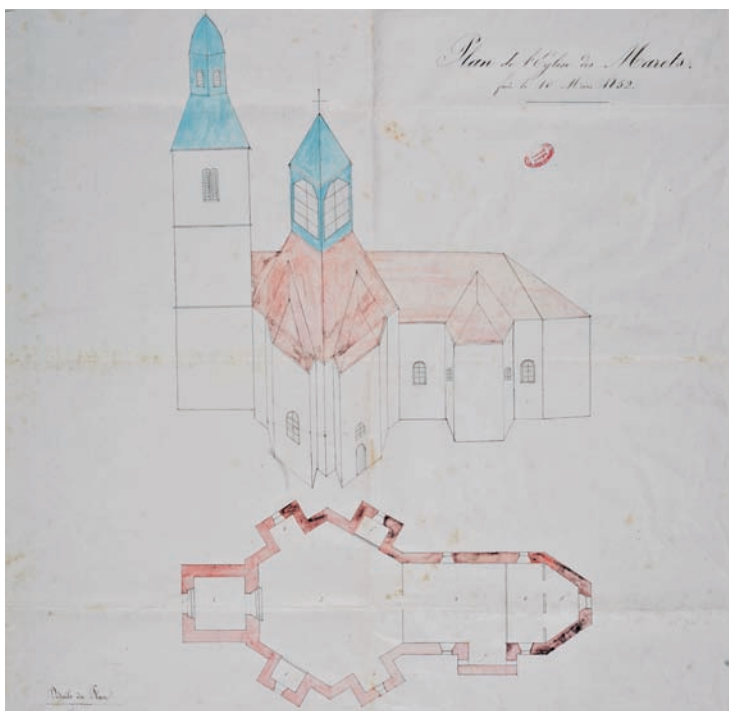
BLASONS DES FONDATEURS

Y A-T-IL EU DEUX CHAPELLES SEIGNEURIALES AUX MARÊTS ?

La chapelle de la Sainte-Trinité-et-Saint-Hubert des Marêts est une chapelle seigneuriale dès sa fondation. Une autre chapelle seigneuriale, que le nouveau châtelain, Jean-Baptiste Pavée fit détruire et « [re]bastir [...] spatieuse et propre sous le titre de Saint-Jean-Baptiste » en 1761, est mentionnée dans l'histoire ecclésiastique de Rivot. L'origine de cette chapelle est incertaine : était-elle une annexe dans l'église paroissiale ou bien les seigneurs des Marêts firent-ils ériger une seconde chapelle dans l'enceinte du château ? Dans ce cas, l'annexe méridionale de la partie paroissiale (dont la porte murée est d'époque contemporaine) fut-elle une chapelle de l'église ?



À L'ARRIÈRE PLAN, ANNEXE MÉRIDIONALE DU CHŒUR, UNE ANCIENNE CHAPELLE SEIGNEURIALE ?



PLAN ET ÉLEVATION SUD DE L'ÉGLISE DES MARÊTS EN 1852 (DÉTAILS DU DOCUMENT 2 O 318)

L'ARCHITECTURE

L'église Saint-Hubert et la Trinité des Marêts, aujourd'hui en partie dissimulée par la mairie, se révèle progressivement au visiteur qui s'en approche. Ses volumes en font un édifice atypique et contribuent fortement à son charme. Trois parties s'y distinguent clairement : le clocher-porche, la rotonde et l'abside. Il n'est possible d'appréhender l'édifice dans son entier que depuis le nord. L'autre caractéristique majeure de cet édifice tient à la charpente dite « à la Philibert de l'Orme » de la rotonde.



PORTAIL DU CLOCHER-PORCHE, LE SEUL BANDEAU DE PIERRE DU CLOCHER PARTICIPE AU DÉCOR DU PORTAIL EN SOULIGNANT LE FRONTON

LE CLOCHER-PORCHE

Cette tour de plan carré, qui compte trois niveaux, est surmontée d'une toiture à quatre pans couronnée d'un clocheton en **essentage** de châtaignier et couvert de plaques de plomb. Construit en **mœllons** enduits à **chaînage** d'angle en briques, le clocher repose sur un soubassement de grès. La tour est scandée horizontalement de bandeaux, en pierres puis en briques. Son troisième niveau est percé de baies géminées sous arcades de brique à abat-sons (cet étage est celui des cloches). Le sommet de la tour a été restauré (sans doute en 1920 avec des briques manufacturées). Le portail Renaissance de la façade est orné d'un **fronton** triangulaire sur **pilastres**. Son effet esthétique est dû à la polychromie des matériaux : le grès bleuté et la brique sont organisés en bandeaux autour de l'arcade. Deux pilastres interrompus encadrent la plaque de dédicace de l'édifice datée de 1607. Le fronton de brique est orné de deux dalles de pierre autrefois sculptées aux armes de Pierre Dauvet et son épouse. À l'intérieur, le premier niveau est voûté d'**ogives** en briques.

LA ROTONDE

La partie centrale de l'édifice n'est pas, à proprement parler, une rotonde : elle est construite sur un plan hexagonal à quatre chapelles rayonnantes de plan rectangulaire, l'une d'elle servant d'entrée. Cette partie est construite en mœllons enduits à chaînage de brique, sur un soubassement de grès. Les chaînages de brique soulignent les angles saillants et les encadrements de fenêtre. Chaque chapelle est éclairée d'une baie en plein cintre. Une porte a été aménagée dans la chapelle nord-ouest, gravée du millésime 1597. Une corniche de brique, à trois ressauts, souligne la toiture qui accuse un léger **coyau** (l'édifice n'a pas dû être trop restauré aux 19^e et 20^e siècles). Elle est couronnée d'un lanterneau. Le choix du plan centré - préféré pour les chapelles privées - et d'un portail au vocabulaire architectural classique témoignent d'une influence italienne que l'architecte a mêlé « à la française » avec la polychromie des matériaux et un portail de **grèserie**, dont la mode s'était développée autour de Fontainebleau. Cette partie de l'édifice s'inscrit donc pleinement dans la modernité de l'époque.

LE CHŒUR

Sur un plan allongé, achevé en abside polygonale, le chœur est en mœllons, à chaînage de grès. Ni les baies, régulièrement percées dans les murs, ni la corniche, ne semblent participer à l'ornementation de l'édifice. Ils trahissent une autre campagne de construction et un autre maître d'ouvrage. Le plan du chœur et les matériaux sont traditionnels, contrairement à la rotonde et à son clocher-porche. L'annexe méridionale, qui pourrait être une ancienne chapelle, est construite en mœllons enduits. Ses chaînages d'angles, sa corniche et un fronton en

briques font écho à l'architecture de la rotonde. Il pourrait s'agir d'une chapelle seigneuriale car la porte (murée) semble être plus récente, de la fin du 19^e siècle. Cette annexe est actuellement un placard.

LES DÉCORS INTÉRIEURS

L'intérieur de l'édifice est orné de deux décors très sobres, recouverts d'un badigeon blanc. Le premier décor, pourrait être contemporain de l'érection de la rotonde. Il est concentré sur les chapelles rayonnantes, ouvertes sous des **voûtes en plein cintre**. Une **modénature** souligne les angles des chapelles, la naissance de leurs voûtes et leur contour. De faux claveaux, ornementaux, rayonnent autour des niches comme les claveaux de grès autour du portail. Le second décor est commun à la rotonde et au chœur. Des pilastres soulignent les angles des murs et, dans le chœur, animent les parois. Ils supportent une frise de moulures qui longe le sommet des murs. La simplicité de ce décor ne permet pas de le dater : il pourrait être contemporain de la rotonde, mais ses moulures interrompent de manière inélégante les claveaux rayonnants du premier décor, ou être contemporain de la construction du chœur - partie paroissiale - ou bien encore être lié à une campagne de travaux plus tardive (de 1744 ? date gravée sur un entrait).

LA COUPOLE, UN CHEF-D'ŒUVRE

L'élément majeur de l'église de la Trinité et Saint-Hubert des Marêts est sa fausse coupole de bois. C'est un mode de construction de charpente inventée par Philibert de l'Orme pour voûter des édifices à moindre frais et gagner du volume sous le toit. Celle des Marêts, précoce dans la période, est volontiers attribuée à cet architecte.



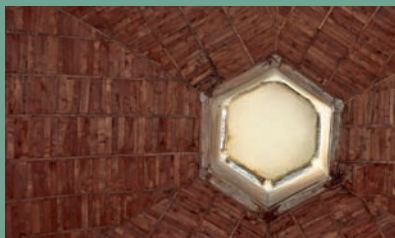
FAUX CLAVEAUX RAYONNANT AUTOUR DE LA VOÛTE EN PLEIN CINTRE D'UNE DES CHAPELLES



MOULURES ET PILASTRE CORNIER (PLIÉ À ANGLE SAILLANT) DU SECOND DÉCOR



VUE DE LA ROTONDE DEPUIS LE CHOEUR : AU PREMIER PLAN, LES ENTRAITS DU CHOEUR SONT VISIBLES



COUPOLE « À LA DE L'ORME » (DÉTAIL)

POURQUOI L'ATTRIBUTION DE LA COUPOLE À PHILIBERT DE L'ORME ?

PHILIBERT DE L'ORME (1514-1570)

Natif de Lyon, fils d'un maçon, Philibert de l'Orme s'était formé sur les chantiers avant de voyager en Italie pour découvrir l'architecture antique. Il serait venu dans la région parisienne dans les années 1540. Il travailla pour le futur Henri II qui, devenu roi, lui confia la surintendance des bâtiments de France. À la mort d'Henri II, en 1559, il fut supplanté à la cour par d'autres architectes et perdit de nombreuses commandes.



RESTAURATION DE LA CHARPENTE EN 1986

À la même époque, le seigneur des Marêts, apparenté à Pierre Lescot (architecte du Louvre, nommé par François I^{er}, et concurrent de Philibert de l'Orme) entreprenait la construction de sa chapelle dont la coupole est construite selon les méthodes de Philibert de l'Orme. La concordance des calendriers, l'usage de cette technique de charpente, peu répandue alors, et la connaissance du milieu des architectes par la famille Dauvet, autoriseraient l'attribution de la rotonde à cet architecte.

LA CHARPENTE À LA PHILIBERT DE L'ORME.

En 1561, Philibert de l'Orme publiait les *Nouvelles inventions pour bien bastir et à petits fraiz*. Il y expliquait les principes de la charpente à petit bois. La nouveauté n'était pas dans l'usage de ce matériau, mais dans la technique de construction sans poutre intermédiaire (contrairement aux voûtes lambrissées traditionnelles telles que celle du chœur de Saint-Hubert des Marêts). La vue était ainsi dégagée de tout obstacle jusqu'au sommet des lambris, à 8,50 m. de haut aux Marêts. La légèreté de la structure permettait de couvrir des surfaces considérables. Pour réaliser une telle voûte, il fallait construire des arcs de charpentes placés à intervalles réguliers, pour y clouer les planches de lambris. Ces arcs étaient constitués de claveaux de bois, fabriqués à partir de planches liées. Cette technique permettait d'obtenir des voûtes et coupoles légères et très bon marché pouvant être construites à partir de chutes de bois.



VUE DU CHOEUR

LE MOBILIER DE L'ÉGLISE

Le mobilier **liturgique** et ornemental, assez modeste, se concentre dans le chœur et dans la statuaire, dont le groupe de la Vision de saint Hubert, qui a récemment retrouvé sa place dans l'église, offre le plus d'intérêt.

Le décor est en partie consacré à saint Hubert, dont la dévotion semble avoir marqué, dès l'origine, les Marêts, terre de chasse et d'eau. Tout d'abord une statue en plâtre peint, du 19^e siècle, atteste la permanence de cette dévotion à une époque plus récente. Puis, au centre du décor du chœur, la toile et son cadre, datables du 19^e siècle, ce dernier réalisé en stuc doré et visiblement remonté et remanié brutalement dans sa partie haute, comme en témoignent les lacunes du sommet. La toile raconte l'épisode de la vision de saint Hubert en train de chasser dans les bois. L'ensemble de boiseries, teinté, l'élégant autel galbé marqué d'une colombe en applique, et sans doute l'embranchement d'un beau bois sombre à parquet mosaïque, proviennent du décor de l'éphémère chapelle du château voisin. Voulu en 1760 par le propriétaire du château, monsieur Pavée de Provençères, celle-ci fut aménagée au milieu de l'aile septentrionale du château et bénite le 18 novembre 1761. En 1783, le marquis de Champcenest alors maître des lieux, démantela cet oratoire et donna son décor à l'église paroissiale. Même les anciens bancs du chœur furent taillés dans une partie de ces boiseries du 18^e siècle. On en perçoit la teinte originelle dans les creux : restes de dorure à l'eau au plat des cannelures des colonnes du retable, et de polychromie gris-bleu d'un décor faux-marbre sur l'autel.

Au-dessus de l'entrait, daté de 1744 et marquant l'entrée du chœur, se dresse le Christ en croix, en bois polychrome. La statue de la *Vierge à l'enfant* en bois polychrome, dont la finesse des traits fait tout le charme est de la même période.

INSCRIPTIONS ET ÉPITAPHES

Trois **épitaphes** rappellent le souvenir de la famille Dauvet, maîtresse de la seigneurie

pendant deux siècles et demi et surtout fondatrice de l'église paroissiale des Marêts. À l'extérieur, sur la face occidentale du clocher, la plaque de fondation et la **dédicace** à la Sainte Trinité, apposée en 1607 par la veuve de Pierre Dauvet, Marthe de Saint-Simon, lors de l'achèvement des travaux. Elle est surmontée du blason de ces familles, martelé à la Révolution. Dans l'édifice, sur le mur septentrional, l'épithaphe de leur fille, Marguerite Dauvet, décédée à Paris en 1601 à vingt trois ans, fut apposée par son frère Claude Dauvet. Le décor est constitué d'un réseau de larmes, estampillé à chaque angle d'un **trophée** - divers instruments des champs ou armes de chasse retenus par un nœud -, le blason du haut entouré d'une sorte de chaîne, celui du bas surmonté du heaume **héraldique**.



DALLE FUNÉRAIRE DE MARGUERITE DAUVET, DÉBUT 17^e SIÈCLE

Enfin, en vis-à-vis, l'építaphe très martelée de ses parents Pierre Dauvet et Marthe de Saint-Simon, le premier décédé en 1595, la seconde en 1624.

LE GROUPE DE SAINT HUBERT DANS L'HISTOIRE

Les Marêts sont un des rares lieux de Seine-et-Marne à honorer saint Hubert comme patron principal, depuis le 13^e siècle. Une chapelle, dédiée à ce saint, avait été fondée en 1239 à l'emplacement d'une source dédiée au saint, en plein champ. Lorsque cette chapelle fut démolie en 1760, la dédicace de saint Hubert s'ajouta à celle de l'église paroissiale de la Trinité. La jonction de cette terre de forêts et de chasse et de la présence d'une source – dont l'eau était considérée comme guérisseuse –, avait favorisé le développement à cet endroit du culte du saint **antirabique** le plus vénéré à la fin du Moyen Âge : saint Hubert. C'est l'épisode très populaire de la vie du saint, celui de la vision d'un cerf crucifère qu'il eut lors d'une chasse, qui est évoqué à travers ces trois figures : saint Hubert avec son cor et son chapeau, son cheval et le cerf orné du petit Christ en croix rappelant l'événement.

Du point de vue stylistique, le groupe date du 16^e siècle, période où cette iconographie fut très répandue, notamment dans la sculpture du nord-est de la France et de la région rhénane. Au regard de la fondation de la paroisse (1580), il pourrait être cohérent qu'il ait été créé pour elle, peut-être sous forme de groupe intégré à un **retable**, comme le laisse penser le non-traitement à l'arrière des animaux et, dans une moindre mesure, du saint. C'est une production régionale, se rattachant à celle de la Champagne toute proche et si riche dans ce

domaine à cette époque : le costume du saint et le traitement du visage s'y rapportent tout à fait. Si les animaux et le végétal sont traités avec un naturalisme naïf qui contribue au charme de cette expression populaire, le saint Hubert, esquissé dans un bois dense et sombre (noyer), offre une plénitude de forme, un soin dans le vêtement et une justesse d'attitude remarquable. Volé en novembre 1968 et retrouvé presque quarante ans plus tard, en juin 2006, lors d'une vente d'objets d'art organisée à l'hôtel Drouot, le groupe sculpté a pu retrouver son lieu d'origine.



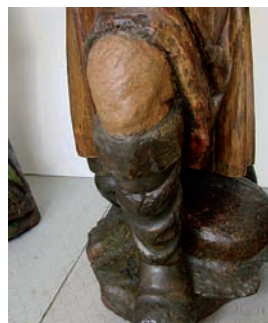
GROUPE DE SAINT HUBERT APRÈS RESTAURATION,
POSITIONNEMENT DES FIGURES EN VUE
DE LEUR PRÉSENTATION

LA RESTAURATION DU GROUPE

Il avait été convenu qu'après toutes ces péripéties, et avant de reprendre place à l'église, le groupe sculpté subirait un traitement en **anoxie**, à la fois préventif et curatif, un nettoyage et une consolidation d'ensemble. En plus de ce « toilettage » général, la restauratrice a procédé au bouchage des fentes, au comblement des quelques lacunes et au recollage des parties manquantes, fort heureusement préservées à part (ramure du cerf et petite croix s'y intégrant, naseau

et oreille du cheval). Enfin, la tâche sombre au niveau du genou gauche du saint, correspondant à un comblement ancien au goudron, sans doute sur une lacune pré-existante, a été débarrassée et nettoyée, puis atténuée à l'ocre jaune ; la même reprise a été réalisée sur les naseaux du cheval. Deux grandes fentes ont été comblées et réintégrées, sur la tunique du saint et sur le cheval au niveau du harnais. L'application d'une cire micro-cristalline a

redonné une patine homogène et protège la sculpture. Ce travail permet d'apprécier aujourd'hui la *Vision de saint Hubert* dans un état stabilisé, de façon harmonieuse. Sa fixation cohérente et sécurisée selon le sens de lecture de l'épisode de la Vision, sur un socle commun en souvenir de l'image originelle qu'il devait offrir autrefois dans un retable, est l'étape finale d'une remarquable mise en valeur.



DÉTAILS DU VISAGE DE SAINT HUBERT AVANT RESTAURATION ET DU GENOU DU SAINT AVANT ET APRÈS RESTAURATION

LA SÉCURITÉ DES MONUMENTS ET DES OBJETS : UNE ACTION PRIORITAIRE

Face à la recrudescence du nombre de vols dans les édifices, un plan d'action réparti selon trois axes majeurs – répression, prévention, restitution - a été mis en place par l'État en 2008 en faveur de la sécurité dans les monuments historiques. Il se définit essentiellement par le renforcement du code pénal en cas de vol de biens culturels et l'amplification des systèmes de sécurité, en particulier dans les édifices culturels. Il passe aussi par la mobilisation des différents partenaires, tant au niveau national qu'europpéen, propriétaires, élus, collectivités territoriales, associations de sauvegarde du patrimoine, clergé affectataire, acteurs de la sécurité et du marché de l'art. Ces dispositions doivent permettre une meilleure « traçabilité » des oeuvres volées, de leur identification à leur recherche et leur restitution.

Ainsi, la restitution du groupe de Saint-Hubert des Marêts, classé au titre des monuments historiques depuis 1917, volé à l'église en 1968 et retrouvé en vente en 2006, a été rendue possible grâce à l'intervention de l'Office central de lutte contre le trafic des biens culturels (OCBC) et aux aides conjointes de l'État (Ministère de la Culture et de la Communication), du Conseil général et de la commune propriétaire du bien. Le Conseil général a contribué à sa présentation : réalisation d'un socle avec scellement dans un édifice lui-même restauré, remis aux normes et sécurisé.

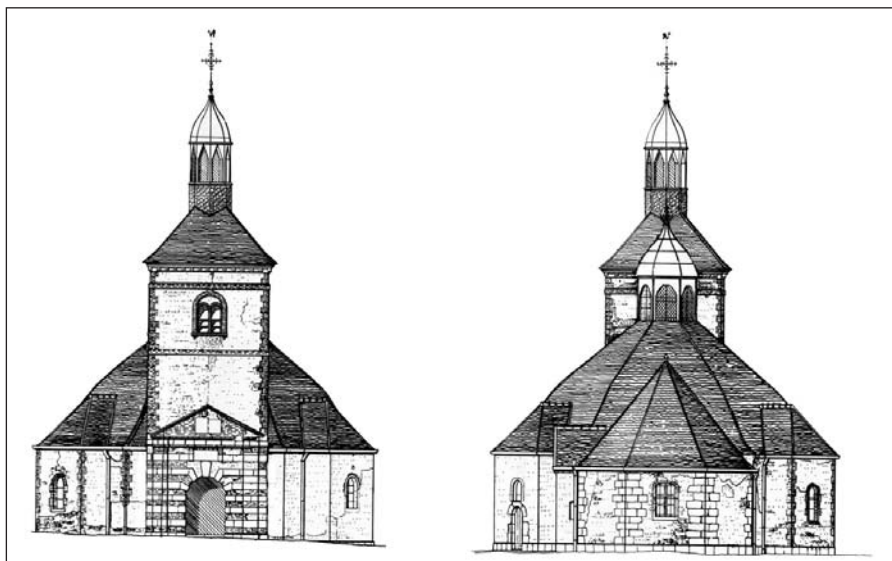


PLANCHE DE JACQUES MOULIN, EXTRAITE DU CONTRAT RURAL PORTANT SUR L'ÉGLISE DES MARÈTS, 1998

LES RESTAURATIONS

L'église de La Trinité et Saint-Hubert, classée Monument historique le 5 août 1920, a été régulièrement restaurée, comme en témoignent des inscriptions dans la rotonde, qui fit l'objet de travaux en 1986. Les travaux programmés, en 2000, dans le cadre d'un contrat rural « village de caractère » - portant sur le clocher et la rotonde - s'inscrivaient donc dans une suite logique. Le chantier, confié à Jacques Moulin, Architecte en chef des Monuments historiques, a été réalisé avec André Drozd, architecte du patrimoine. Deux tranches de travaux ont déjà eu lieu, sur le clocher-porche en 2001, puis sur la rotonde en 2006, pour une valeur de 197 937 € HT, subventionnées à 45 % par la Région et à hauteur de 52 955 € HT par le Conseil général de Seine-et-Marne.

DES PROBLÈMES D'HUMIDITÉ

L'humidité pénétrait dans l'édifice en raison de fuites dans la toiture et au niveau du lanterneau. Les travaux de 2001 étaient nécessaires et urgents d'autant que la charpente « à la de l'Orme » avait été restaurée en 1986. La restauration du toit a été l'occasion de contrôler l'état de la charpente de la rotonde, un important travail a également été mené sur celles des quatre chapelles rayonnantes. Sur la toiture, les tuiles qui avaient bougé ont été remplacées, les faitages entre chaque pan ont été remaçonnes. Le lanterneau, dont la couverture de zinc était altérée a été réparé et a reçu de nouveaux vitraux.

UN VIEILLISSEMENT DES MATÉRIAUX

De nombreux éléments étaient d'origine dans la construction mais avaient vieilli. L'enduit du clocher et de la rotonde était lacunaire, les briques de chaînages d'angles et des moulures étaient érodées. Ponctuellement des solutions de secours avaient été trouvées : plusieurs enduits d'époques et de couleurs différentes se côtoyaient ; sur le porche, des briques manquantes avaient été remplacées par du plâtre. L'ensemble nuisait à la lisibilité de l'édifice. La première opération du contrat rural a permis la réparation des maçonneries. Dans le portail, de nombreux grès et briques ont été remplacés à l'identique. Les nouvelles briques ont été fabriquées sur mesure dans une briquetterie traditionnelle de Bourgogne. En 2006, les maçonneries de la rotonde et celles de la chapelle nord-ouest ont été réparées avec remplacement des matériaux. Un enduit uniforme a recouvert les murs du clocher et de la rotonde. Le chaînage d'angle d'une des chapelles, disparu, a été restitué. Grâce à l'enduit, qui ne recouvre pas les

chaînages de briques, les murs ont recouvert leur polychromie. Les baies avaient été partiellement obturées, elles ont retrouvé leur hauteur d'origine. Ces restaurations permettent désormais de mieux comprendre le monument.

DES MESURES DE SÉCURITÉ

Afin de sécuriser l'édifice, redevenu l'écrin du groupe sculpté volé en 1968, les fenêtres ont reçu des **barreaudages**. Les différentes entrées de l'église ont été sécurisées, notamment la porte ancienne du clocher-porche, qui a été renforcée grâce à la restitution de sa barre de fermeture (en bois). Les restaurations de l'église des Marêts ont été importantes mais n'ont aucunement porté sur des modifications structurelles de l'édifice. Elles s'apparentent plutôt à d'importants travaux d'entretien d'un bâtiment : réfection des toitures, des maçonneries et du décor de moulures liés au cycle de vie d'un bâtiment et de ses matériaux.



TÉMOIGNAGE DES RESTAURATIONS DE 1751
ET 1986-87



GROUPE DE SAINT-HUBERT AVANT INTERVENTION ; FRAGMENTS À RECOLLER : CORNE ET CROIX DE CERF, OREILLE DU CHEVAL, FENTES ET LACUNES À RÉINTÉGRER.

BIBLIOGRAPHIE

Barrault (A.), « Le culte de saint Hubert dans le diocèse de Meaux » in *La semaine religieuse de Meaux*, 31 mai-7 juin 1959, p. 350-361.

Cès (D.), in : *Icônes et idoles. Regards sur l'objet monument historique*, Actes sud, 2008 p.130-131.

Charpenet (Flora), *La restitution d'un bien culturel volé à une commune rurale : l'exemple du groupe sculpté représentant la Vision de saint Hubert aux Marêts*, sous la dir. de S. Pitiot, master 2 Droit du patrimoine culturel, Paris XI, juin 2008.

Pérouse de Montclos (Jean-Marie), *Philibert de L'Orme, architecte du roi (1514-1570)*. Paris, éd. Mengès, 2000.

Timbert (Arnaud), « Église Saint-Hubert » in *Dictionnaire des Monuments historiques d'Île-de-France*. Paris, 1999. p. 485.

DOCUMENTATION

La Gazette de l'hôtel Drouot, 16 juin 2006, n° 24, p. 48.

Chicoineau (Laurence), *La vision de saint Hubert, rapport de restauration du groupe*, 2009.

Delahaye (Bernard), *Présentation des Marêts*, exposé du 20 mai 1979.

Habit (Ulysse), *Monographie d'instituteur* de la commune des Marêts, 1889.

Contrat rural « village de caractère » portant sur l'église des Marêts, 2000.

SOURCES

Beudet (R.P.), *Mémoire pour servir l'histoire de l'abbaye Saint-Jacques de Provins* Ms 235, B.M. Provins.

Rivot (Pierre-Claude), *Histoire ecclésiastique de Provins*, Ms 100, B.M. Provins.

GLOSSAIRE

- **Antirabique** : qui protège de la rage.
- **Anoxie** : traitement visant à la conservation d'un objet en le privant d'oxygène, pendant un temps donné, pour le débarrasser des organismes vivants parasites.
- **Barreaudage** : dans ce contexte, mise en place de barreaux dans le but de prévenir des cambriolages.
- **Chanoine régulier** : religieux cloîtré vivant selon une règle monastique, souvent celle de Saint Augustin.
- **Châinage** : agencement vertical des matériaux dans le mur pour le consolider, souvent aux angles.
- **Claveau** : élément composant une arcade ; l'ensemble des claveaux forme un arc.
- **Clocher-porche** : tour de clocher dont le rez-de-chaussée sert de porche d'entrée.
- **Collation** : se dit d'une église ou d'une cure dont la nomination du prêtre et les bénéfices reviennent à une seigneurie ecclésiastique : évêque ou communauté religieuse.
- **Coupole** : désigne un couvrement intérieur hémisphérique (ou proche).
- **Coyau** : partie de toiture légèrement retroussée afin d'adoucir la pente du toit à son extrémité.
- **Dédicace** : consécration - ou sa cérémonie - d'un monument à un personnage, inscription qui la relate.
- **Entrait** : pièce de charpente horizontale, traversant l'édifice perpendiculairement aux murs.
- **Epitaphe** : inscription portée par un monument funéraire pour garder le souvenir du défunt.
- **Essentage** : couverture d'une paroi verticale, en bandeaux de tuiles de bois (souvent du châtaignier).
- **Fronton** : élément d'architecture, dominant un retable, un portail ou une façade, ici triangulaire et porté par les pilastres apposés sur la façade du clocher porche.
- **Gréserie** : élément architectural en grés, affectant un caractère rustique, dont le modèle est développé au 16^e siècle pour les hôtels particuliers et le palais de Fontainebleau.
- **Héraldique** : (adj.) relatif au blason.
- **Lanterneau** : tourelle percée de fenêtres, destinée à l'éclairage, couronnant une toiture.
- **Modénature**: ensemble des moulures et surfaces en retrait ou en relief qui forment le décor d'un mur.
- **Moellons** : petit bloc de pierre calcaire, brut ou dégrossi utilisé dans la construction.
- **Ogive** : dans une voûte, arcature diagonale porteuse.
- **Pilastre** : élément de support décoratif, engagé dans la paroi ; s'apparente aux colonnes engagées.
- **Prieuré et Prieur** : un prieuré est un établissement monastique dépendant d'une abbaye et dirigé par un prieur, placé sous l'autorité de l'abbé.
- **Retable** : meuble, de taille et de matériaux variables, auquel s'adosse l'autel ; son décor (reliefs, sculptures, peintures) est souvent lié au saint patron de l'édifice ou la chapelle pour lequel il a été créé.
- **Soubassement** : partie inférieure d'un édifice ou d'un meuble composant leur base.
- **Trophée** : groupe décoratif d'attributs divers (instruments de musique, emblèmes...).
- **Vaisseau** : en architecture, désigne une partie allongée d'un édifice sous un couvrement unique (voûte, plafond...).
- **Voûte en plein cintre** : voute de section demi-circulaire.

CRÉDITS ICONOGRAPHIQUES

Plan de l'église des Marêts, AD77, 2 O 318 ; p. 8 ; planches de Jacques Moulin extraites du contrat rural, p. 16.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Photos : Yvan Bourhis (CG77,DAPMD), Françoise Delahaye (p. 11), Laurence Chicoineau (p. 18-19).

CRÉDITS TEXTES

Monique Billat, Domitille Cès (CG77, DAPMD, CAO), Chloée Pata (CG77, DAPMD, SEDP).

REMERCIEMENTS

MUNICIPALITÉ DES MARÊTS ; JACQUES MOULIN, ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES ; ANDRÉ DROZD, ARCHITECTE DU PATRIMOINE FRANÇOISE ET BERNARD DELAHAYE ; LAURENCE CHICOINEAU ET JEAN-MARC DARDE, RESTAURATEURS.

**Conseil général de Seine-et-Marne
Direction des archives, du patrimoine
et des musées départementaux**

248, avenue Charles Prieur - BP 48

77196 Dammarie-lès-Lys cedex

Tél. : 01 64 87 37 00

www.seine-et-marne.fr



Renseignements

Tél. : 01 64 87 37 54

www.seine-et-marne.fr